

## RAPPORT DU MAIRE

### FAITS SAILLANTS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR 2021

Le rapport du vérificateur externe a été déposé pour l'année 2021. Il mentionne que les états financiers démontrent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Beauport.

Le rapport financier 2021 déposé présente des revenus (activités de fonctionnement) de 18,3 M, soit une hausse de 5,7 % par rapport à 2020. En excluant les charges d'amortissement, les dépenses se sont élevées à 12,4 M \$, en hausse de 1,6 %.

En tenant compte des affectations, l'année 2021 s'est terminée avec un surplus de 3,1 M \$ comparativement à 2,4 M \$ en 2020. Compte tenu de l'augmentation du fonds de roulement, vers la fin de 2021, de 1 M \$ à partir du surplus accumulé, ce dernier s'élève maintenant à 3,1 M \$.

Encore une fois, en 2021, les revenus provenant des taxes de mutation ont largement dépassé les prévisions budgétaires. En effet, l'important surplus provenant des activités de fonctionnement provient majoritairement de la performance des ventes immobilières sur le territoire de la municipalité, dépassant de près de 1,5 M \$ le budget initial. D'autres éléments conjoncturels viennent expliquer le surplus dégagé. Entre autres, la municipalité subit, comme la plupart des organisations, le problème de manque de main-d'œuvre. En raison d'effectifs réduits, la masse salariale a été de 350 000 \$ inférieure à ce qu'elle avait été budgétée. D'autres postes de dépenses contraints aux fluctuations s'ajoutent au calcul : honoraires professionnels d'avocats (économie de 167 000 \$), frais de financement (économie de 152 000 \$), etc.

Au niveau de la dette à long terme, elle s'élève maintenant à 36,3 M \$ en baisse de près de 1 M \$ par rapport à 2020. Les nouveaux financements de 2021 ont été moins importants que les années précédentes puisque plusieurs projets étaient toujours en cours.

Dans le calcul de la dette totale, il faut considérer la part de payable par les résidents des secteurs qui ont bénéficié de la construction des réseaux d'aqueduc et d'égouts, et des subventions à recevoir pour payer la dette. En déduisant les dettes subventionnées, la dette à long terme se situe à 32 M \$ (33 M \$ en 2020). En 2021, 65,4 % de la charge de la dette a été assumé par l'ensemble des contribuables, 23,5 % par une partie des contribuables en taxe de secteur et 11,1 % par le Gouvernement du Québec.

En terminant, l'évaluation foncière au 31 décembre 2021 s'élève maintenant à 1 573 M \$, soit une hausse de 104 M \$ par rapport à celle de 2020. Au total, 50 permis de nouvelles constructions ont été délivrés en 2021 mais la variation de la richesse foncière provient majoritairement de la hausse de la valeur des propriétés existantes à la suite du nouveau rôle triennal d'évaluation 2022-2024 déposé en octobre dernier.